ASSOCIATION "TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST" PAR MARIE AVEC JOSEPH

COTIGNAC

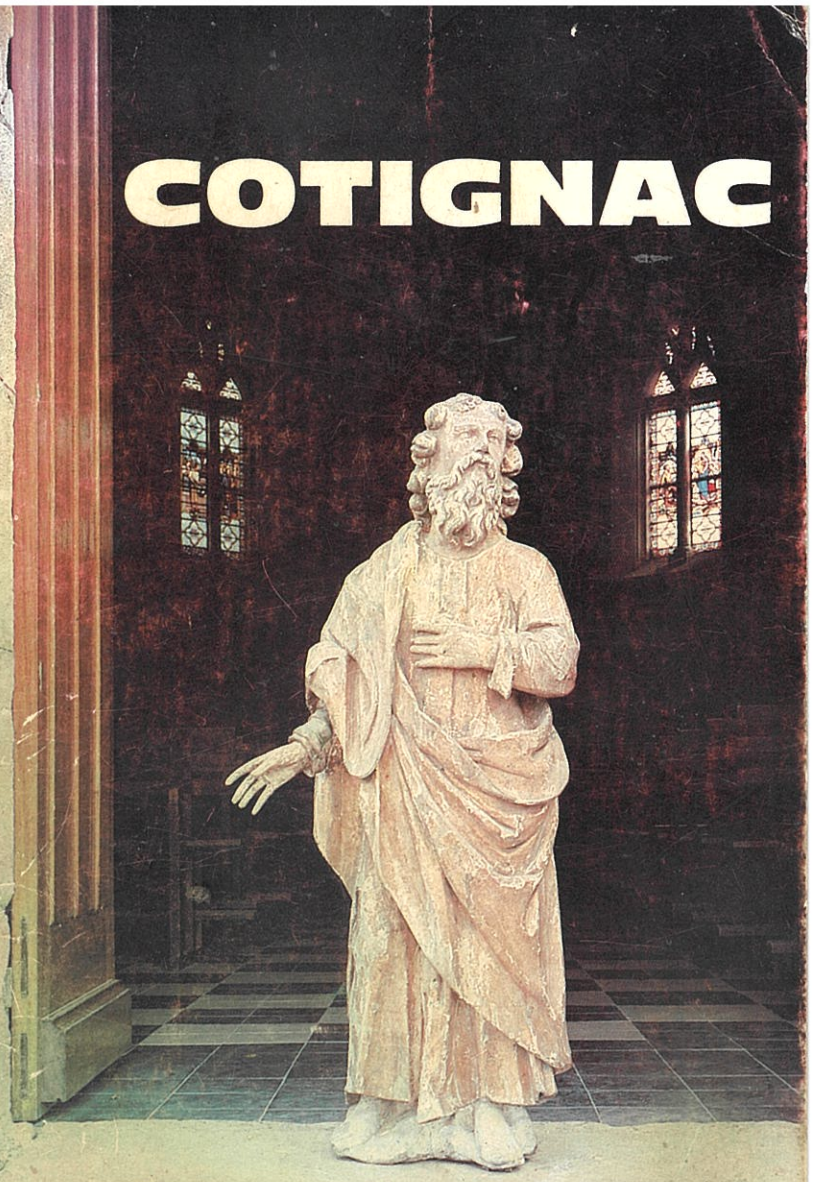

terre de France
terre d'Eglise

Centenaire de la proclamation
le 8 décembre 1870
par sa S.S. Pie IX
de
Saint Joseph, Patron de l'Eglise Universelle

«Dieu l'a établi maître sur Sa maison
Et prince sur tous Ses biens».

Antienne à saint Joseph

Notre couverture :
Saint Joseph. Oratoire du Bessillon.
Apparition du 7 juin 1660.

1971 : An I[er] de l'ère de Saint Joseph

COTIGNAC

PAGE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

«Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira».
Genèse XLI, 55

«Je suis Joseph. Lève la roche, et tu boiras».
Saint Joseph à Gaspard Ricard
Cotignac (Bessillon), le 7 juin 1960

«Mon chaste époux, saint Joseph, est trop souvent méconnu et oublié. Il me serait agréable, pour que vous retrouviez paix et sécurité dans vos foyers, que vous l'honoriez particulièrement.

Tous les mercredis, offrez votre communion **en réparation** pour les oublis et les ingratitudes envers mon chaste époux, et père putatif de Jésus, qui est si humble qu'il ne se montre jamais.

La protection de vos foyers sera assurée par le récit journalier des salutations «Ave Joseph» et des litanies de saint Joseph.

Saint Joseph doit être honoré autant que moi ; tel est le désir de Dieu et le mien.

Confiance et courage. La soumission à la volonté de Dieu est la force.

Je vous aime tant mes enfants et je bénis vos foyers ».

Message de Notre Dame, 2 octobre 1968.

10 Août 1519 † 7 juin 1660

19 Mars 1661

© Association «Tout Restaurer dans le Christ» - Avril 1983

COTIGNAC

terre de France
terre d'Eglise
domaine de la Sainte Famille

Association
TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST
par MARIE avec JOSEPH

B.P. 34 – 78103 Saint-Germain-en-Laye Cédex

Ave Maria

Je vous salue Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Amen.

Ave Joseph

Je vous salue Joseph, vous que la grâce divine a comblé ; le Sauveur a reposé dans vos bras et grandi sous vos yeux ; vous êtes béni entre tous les hommes, et Jésus, l'Enfant divin de votre virginale Epouse, est béni.

Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu, priez pour nous dans nos soucis de famille, de santé et de travail, jusqu'à nos derniers jours, et daignez nous secourir à l'heure de notre mort. Amen.

Imprimatur : Fribourg (Suisse), le 15 mars 1957,
François Charrière, évêque.

MARIE ET JOSEPH A COTIGNAC

Introduction

C'est à deux faits miraculeux, reconnus par l'Église, que Cotignac doit sa célébrité et sa mission.

Les 10 et 11 août 1519, sur le mont Verdaille, la très sainte Vierge Marie apparaît à Jean de la Baume, paysan de Cotignac, venu pour y bûcheronner.

Elle se nomme et lui explique la raison de sa visite : «Je suis la Vierge Marie, allez dire au clergé et aux consuls de me bâtir ici-même une église sous le vocable de NOTRE DAME DE GRACES, et qu'on y vienne en procession pour y recevoir ces dons que je veux y répandre».

Marie portait l'Enfant Jésus dans ses bras : Lui, la source de toutes ces grâces. Saint Michel se tenait tout auprès ; saint Bernard accompagnait aussi la Vierge ainsi que sainte Catherine d'Alexandrie.

Le 7 juin 1660, **saint Joseph se montre à un berger,** Gaspard Ricard, qui fait paître ses moutons aux environs du village de Cotignac, sur les pentes du Bessillon, et en cette journée très chaude souffre de la soif. Indiquant une pierre, il dit : *«Je suis Joseph, enlève-la et tu boiras».* «Je ne pourrai, répond Gaspard, elle est trop lourde». Il obéit cependant après une nouvelle injonction de Joseph et le roc bascule sans peine, découvrant une source abondante où il étanche sa soif.

Et depuis ce temps, l'eau n'a cessé de couler...

COTIGNAC ET LA FRANCE

Il n'est point de hasard
Il n'est que plan de Dieu

Nous ne pouvons comprendre réellement un être, sous tous ses aspects, nous ne pouvons inventorier le moindre objet, sans nous référer au plan dans lequel ils s'inscrivent, et ce plan ne nous devient compréhensible que si nous interrogeons Celui qui l'a conçu en vue d'un but précis : Dieu, origine et fin de tout.

Il n'est pas de hasard, et certains sites sont nettement prédestinés. C'est pourquoi ils nous émeuvent tant.

Cotignac et ses deux monts, le Verdaille et le Bessillon, en témoignent justement.

Le Bessillon s'élève à 808 mètres au-dessus de la Méditerranée, et va s'inclinant de l'ouest à l'est sur huit kilomètres jusqu'au Verdaille, qui n'a plus que 300 mètres d'altitude et s'arrondit avant de se confondre avec les terres labourables qui couvrent ses flancs. Ce coteau est couvert d'oliviers, de pins, de chênes-verts, qui lui ont valu son nom. Il se trouve à 500 mètres au sud-ouest du village de Cotignac dans le Haut-Var.

Marie, la première après Dieu, maintient sa préséance en se montrant sur le Verdaille cent quarante ans avant saint *Joseph ;* mais celui-ci, en se manifestant sur le Bessillon qui le domine de 500 mètres, semble y venir en qualité de Protecteur ; ce n'est plus Marie qu'il protège, elle n'en a plus besoin. C'est l'Eglise ; et c'est aussi la France.

DIVINAE

I

ET MARIE VINT

Nous allons voir comment Notre Dame s'est tout particulièrement intéressée au destin de la France.

Le 10 août 1519, Jean de la Baume s'était donc rendu dans les pinèdes du mont Verdaille pour y couper du bois. Avant de s'attaquer aux arbres il se signe, met un genou en terre et prie. Comme il se relève, il est saisi par une extraordinaire lumière jaillie à ses côtés, dans laquelle se montrent divers personnages. Pris de peur, son premier geste est de s'enfuir. Mais il est arrêté par la vue et la parole de la femme très belle qui tient un enfant sur son bras et lui dit : «Je suis la Vierge Marie, allez dire au clergé et aux consuls de Cotignac de me bâtir ici-même une église, sous le vocable de Notre-Dame de Grâces, et qu'on y vienne en procession pour y recevoir ces dons que je veux répandre».

Puis la lumière et le groupe s'effacent, laissant Jean de la Baume fort troublé, et ne sachant que penser. Le paysan retient pour lui ce message, n'osant parler à quiconque de son incroyable aventure.

Le lendemain 11 août, étant retourné au même endroit pour achever sa coupe, la même scène se reproduit et le convainc de la réalité de sa vision. Il redescend au village, alerte les habitants qui ne mettent point en doute la demande qui leur est transmise, et qui leur semble adressée à chacun d'eux. Sur l'heure, ils décident d'exécuter les vouloirs de Marie.

L'évêché de Fréjus étant alors vacant, la supplique du clergé et des consuls de Cotignac relatant les faits et demandant l'autorisation de bâtir l'église doit s'acheminer jusqu'au pape Léon X.

Dans la bulle du 17 mars 1521, Léon X témoigne «qu'on lui a rapporté, dans une relation digne de foi, que plusieurs miracles s'y accomplissaient» ; aussi accorde-t-il des indulgences spéciales aux pèlerins de Notre Dame[1].

Des prêtres s'établissent alors à Cotignac. Rattachés tout d'abord à l'Oratoire de Philippe de Néri à Rome, ils se réunissent en janvier 1613 à l'Oratoire de France fondé par le cardinal de Bérulle ; union ratifiée en 1628, en une bulle solennelle, par le pape Urbain VIII[2].

Le pape Urbain VIII, par la bulle du 6 mai 1628, apporte ce précieux témoignage : «Il y a, près du lieu de Cotignac, dans le diocèse de Fréjus, le célèbre sanctuaire dédié à la Bienheureuse Marie, dite «de Grâces», vers lequel, à cause des miracles éclatants que Dieu y a opérés, les fidèles du Christ, par reconnaissance ou par dévotion, accourent de presque tous les points du monde»[3].

Mais ce n'est pas tout. Voici que Notre Dame veut montrer à la France l'intérêt qu'elle lui porte, et solliciter pour ainsi dire ce titre que lui donnera Louis XIII en 1638 : celui de Reine et Patronne de la France.

Quelle merveille que ce souci maternel de Notre Dame penchée sur le problème majeur d'un peuple désireux d'être gouverné par un souverain de son choix. Dieu va y pourvoir par Elle, la Mère universelle et déjà la Reine de France dans les cœurs de tous les français.

Comme toujours, Marie se forge dans le secret un instrument docile pour transmettre au roi et au peuple le dessein du Seigneur. *Elle le tient dans le silence et l'obs-*

1. Le R.P. Moissey, en 1665, témoigne de la présence de cette bulle du pape Léon X dans les archives de l'Oratoire à Paris.
2. Ce document se trouve aux archives des Oratoriens de Paris.
3. De même, les archives de Cotignac attestent les faveurs de la Vierge sur le Verdaille.

curité jusqu'au jour où il devra témoigner publiquement de sa mission.

C'est Denis Antheaume, le futur «Frère Fiacre».

Quelle extraordinaire et sympathique figure que celle de ce Denis ! Il est né dans un milieu modeste, à Marly-la-Ville[1], le 21 février 1609, quatre-vingt dix ans après les apparitions de Notre Dame de Grâces sur le Verdaille.

A quinze ans, il lui faut pourvoir à sa subsistance par ses propres moyens. Son père lui trouve à Paris, sur la butte Montmartre, une place d'apprenti chez un potier d'étain, qui lui enseigne l'art de tourner bellement cette matière, de la marteler et de la décorer avec goût.

Il y excelle bientôt. Mais son âme, sensible aux choses de Dieu, se trouve à l'aise dans la chapelle toute proche des Augustins Déchaussés.

Les rapports constants avec ces moines font naître en lui le désir de partager leur vie, mais sa jeunesse et son ignorance des lettres l'en écartent, car il sait tout juste lire et écrire.

Pendant trois années, le père prieur le fait languir, nullement pressé de le recevoir. N'en pouvant plus, Denis, un jour, s'en va se jeter aux pieds de la Vierge et la prie d'intercéder pour lui. Puis il réitère au prieur sa demande, qui est alors exaucée.

Revêtu de l'habit monastique, devenu frère Fiacre de sainte Marguerite, après un an de formation, il prononce ses vœux de religion : c'est le 20 mai 1632. Il a juste vingt-trois ans.

Il passe ses nuits en prière, après l'office au chœur, ayant reçu en partage le don d'oraison, et il en use pour les causes qu'on lui recommande.

Il appelle la Vierge Marie : son refuge, son étoile, son paradis.

---

1. Aujourd'hui Marly-le-Roi.

Peu après, tombé malade, on l'installe à l'infirmerie où il craint d'être à charge à la communauté et en parle au frère infirmier... «Ne craignez rien, lui dit celui-ci. Anne d'Autriche notre reine, souvent nous rend visite et largement nous aide, afin que nous obtenions par nos prières et pénitences un héritier à sa Maison».

Frère Fiacre se laisse conter avec un profond intérêt les préoccupations de la Reine, la majeure étant de n'avoir pu jusqu'alors donner un fils au roi Louis XIII, son époux, et les difficultés qui surviendraient pour le royaume de France si le roi mourait sans un héritier pour lui succéder.

Frère Fiacre se sent intimement pressé de faire sien ce souci royal et commence cette longue supplication qui aboutira à l'obtention de la grâce demandée. *Prières et pénitences sont faites dans ce but.*

Au bout de quatre ans, Dieu lui fait connaître qu'Anne d'Autriche aurait un enfant ; mais il faut auparavant célébrer trois neuvaines :

la première à Notre Dame de Grâces, à Cotignac en Provence ;

la seconde à Notre Dame de Paris ;

la troisième à Notre Dame des Victoires.

Remarquons la progression :

La première neuvaine de prières, il faut l'adresser à Marie en ce sanctuaire demandé par Elle à son voyant de Cotignac, Jean de la Baume, là où Elle lui a dit : «Je veux ici une église et qu'on y vienne demander ces grâces que je veux accorder».

La seconde, à Notre Dame de Paris, la Vierge de «l'Église-Mère» de France. C'est naturel.

La troisième – comme un gage de la faveur obtenue – au sanctuaire de Notre Dame des Victoires, érigé en action de grâces pour les protections accordées au royaume.

Frère Fiacre doit porter cette nouvelle à la reine et au roi. Mais, en religieux soumis à son supérieur et à la clôture, il lui faut la permission de sortir et en fournir les raisons. Il en parle d'abord au père Pierre, son confesseur, qui en fait part au prieur du monastère. Celui-ci, homme prudent, ordonne au petit frère de garder le secret et de continuer ses oraisons. On verra plus tard... Il craint par-dessus tout que le frère ne soit le jouet d'une illumination, et ne veut pas être à la source de difficultés futures.

Frère Fiacre se soumet mais une peine le tenaille : Dieu veut accorder à la France ce dauphin désiré et il ne peut communiquer le plan à suivre pour l'obtenir.

Deux ans passent dans cette prière et cette attente douloureuse.

Le 28 octobre 1637, en prière au chœur avec les autres moines, frère Fiacre se sent de nouveau pressé intérieurement de transmettre le message qu'il a reçu. Il supplie le père Chrysostome, alors son confesseur, de faire savoir à la reine qu'il faut célébrer ces trois neuvaines. Il dit sa souffrance de ne pouvoir accomplir l'ordre de Dieu.

Le père lui permet d'en parler à nouveau au prieur ; celui-ci reste inflexible et maintient l'ordre du secret, demandant un nouveau signe de la volonté divine.

Le 3 novembre, six jours après, frère Fiacre à genoux en sa cellule après l'office des matines, est tiré de son oraison par des cris de petit enfant. Surpris, il cherche des yeux et voit la Vierge Marie assise dans la lumière, vêtue d'une robe blanche semée d'étoiles, *couronnée d'une tiare* sur ses cheveux épars et tenant un enfant dans ses bras.

Frère Fiacre rempli de crainte respectueuse s'entend appeler : «N'ayez pas peur, je suis la Mère de Dieu et cet

enfant est le dauphin que Dieu veut donner à la France».

Cette vision dure un quart d'heure et le frère médite sur celle-ci quand, une seconde fois, la Vierge se montre avec l'Enfant ; auprès d'elle se tient le Christ aux plaies glorieuses. Une troisième fois la vision se manifeste, toujours avec l'Enfant, au matin, pour confirmer le frère dans sa mission.

«Ne doutez plus, mon fils, de ce que vous avez déclaré à votre confesseur, et pour preuve que je veux qu'on avertisse la reine de faire trois neuvaines en mon honneur, voilà la même image qui est à Notre Dame de Grâces, en Provence et la façon de l'église».

Elle montre au frère tous les détails de sa chapelle et du tableau appendu derrière l'autel central. Ils s'inscrivent à mesure dans l'esprit du frère, et ne doivent plus s'en effacer.

Depuis lors, cette image porte le nom de «tableau miraculeux» ; elle est conservée à Cotignac à la même place.

Prévenus par le frère, le confesseur et le prieur décident de vérifier l'exactitude du signe fourni par la Vierge.

A l'Oratoire de Paris se trouve le père visiteur des oratoriens du monastère de Notre Dame de Grâces. Consulté, il affirme la réalité de la vision de frère Fiacre car il fait à Cotignac sa visite chaque année et en consigne les faits marquants sur un registre écrit de sa main.

Mis au courant de ce récit, le cardinal de la Rochefoucault fait écrire au gouverneur de Provence pour avoir des renseignements sur l'église de Notre Dame ; il interroge également Pierre Camelin, évêque de Fréjus. Tous les témoignages rassemblés concordent bien.

Il convoque alors frère Fiacre à l'abbaye de Sainte-Geneviève pour l'interroger publiquement. En plus du

confesseur et du prieur des Augustins, le tribunal comprend le prêtre Claude Bernard et le père Sirmond, confesseur du roi Louis XIII.

Le jugement prononcé est favorable au frère Fiacre.

Mais pourra-t-il remplir enfin sa mission ? ... Des indiscrétions vont le favoriser, avant qu'il n'ait reçu la permission de se rendre au Louvre, en février 1638, pour donner communication au roi et à la reine de la volonté de Dieu sur eux.

Voyant les hésitations de ses supérieurs, maintenant toujours leur refus, frère Fiacre souffre et se demande si le ciel ne va pas se lasser de la prudence des hommes et de leur lenteur à admettre son intervention.

Tourmenté par ces réflexions et ne sachant que faire pour sortir de ses perplexités, le frère se réfugie dans la prière. Soudain une forte impulsion lui suggère de commencer lui-même, dans le secret, ces trois neuvaines. Le 8 novembre 1637, il débute par celle en l'honneur de Notre Dame de Grâces, puis accomplit les deux autres et les termine le 5 décembre. Dieu agrée la prière du frère puisque le 5 septembre 1638, naît le premier fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, Louis *Dieudonné,* qui deviendra le roi Louis XIV.

Entre temps, Claude Bernard, qui a interrogé le frère, avertit la reine, et le père Sirmond, le roi. Celui-ci lui donne l'assurance que les trois neuvaines seront faites.

En Dieu, le temps n'existe pas, il sait que le couple royal acceptera ses conditions et c'est pourquoi la prière crucifiée du frère Fiacre obtient la réalisation de la promesse qui lui a été faite, et lorsqu'il peut venir au Louvre, au début de février 1638, *Anne d'Autriche tombe à ses pieds* et lui dit :

«Je suis exaucée, l'enfant a tressailli en moi, grâce à vos prières et à vos austérités ; un si grand bienfait met

un terme à une stérilité de vingt-trois ans».

Comblé, frère Fiacre peut conter au roi et à la reine le précédent récit.

Quelques jours après, le roi le fait appeler et lui dit :

«Dans l'impossibilité où est présentement la reine, d'aller elle-même faire la neuvaine commandée par la Vierge à Notre Dame de Grâces de Cotignac, je vous prie d'y *aller en son nom* et pour cela je vous donne les pouvoirs nécessaires».

Louis XIII, pour conférer à ce voyage un caractère officiel, fait remettre au frère Fiacre, avant son départ, et au père Chrysostome qui l'accompagne, l'ordonnance suivante :

«Le Roi, vu les grandes assistances que plusieurs femmes enceintes ont reçues pour la conservation de leur fruit par l'intercession de Notre Dame de Grâces, en Provence, et *voulant n'omettre aucun des moyens qui viennent à sa connaissance,* pour obtenir cette grâce du Ciel en faveur de la Reine, son épouse, a chargé le père Chrysostome, supérieur du couvent des Pères Augustins de Paris, de s'acheminer au lieu de Notre Dame de Grâces, avec le frère Fiacre du même ordre, et y étant, présenter à Dieu les vœux et prières de sa Majesté, et y célébrer pendant neuf jours la sainte Messe, afin que, par l'offrande de ce grand Sacrifice, il plaise à la divine Bonté d'accorder à la reine son épouse, une heureuse lignée, et conduire à la fin désirée le fruit dont toute la France espère qu'elle est enceinte. Mandate à cette fin, Sa Majesté, au père Hilarion, vicaire général du dit Ordre, de permettre aux dits père et frère de s'en aller présentement au dit lieu de grâces, de recevoir et loger les dits religieux et les favoriser de tout ce dont ils seront requis par eux, et à tous gouverneurs et lieutenants généraux de Sa Majesté dans les provinces et les villes où ils auraient à pas-

ser, de leur donner libre et sûr passage dans l'étendue de leurs charges, sans leur faire, ni permettre qu'il soit fait, mis ou donné aucun trouble, ni empêchement, mais toute la faveur et assistance ; si besoin est requis ou sera.

Fait à Saint-Germain-en-Laye[1], le 7 février 1638

Signé : Louis. Et plus bas : Subblet.

Frère Fiacre s'en va donc en ambassade auprès de Marie, Reine de Grâces, à **son sanctuaire provençal** qui devient par sa volonté maternelle, **lieu privilégié de ses dons en faveur de la France.**

Louis XIII, persuadé qu'il doit à Dieu, par l'intercession de Marie, le don d'un successeur direct, et la conclusion heureuse des graves affaires de son royaume, veut exprimer solennellement ses actions de grâces à Dieu et et y associer tout son peuple.

Quelques jours après le départ de frère Fiacre pour Cotignac, la déclaration du 10 février 1638, connue sous le nom de **Vœu de Louis XIII**, est le témoignage et la conclusion de tant de biens reçus[2].

«A ces causes, nous avons déclaré et nous déclarons que prenant la très sainte et très glorieuse Vierge Marie pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et nos sujets et nous avertissons le sieur Archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons que

1. Là-même où devait naître le futur Louis XIV, le 5 septembre 1638.

2. Il est ainsi historiquement établi que la consécration de la France à Marie, officiellement instituée Patronne de la France en 1638, est la conséquence directe de l'obtention de la grâce d'un héritier au trône de France, accordée par Notre Dame à Cotignac. Car c'est bien à «Notre-Dame de Cotignac», et là seulement, que les hommages officiels furent adressés, les prières de louange et de reconnaissance offertes, et les pèlerinages accomplis.

tous les ans, les fêtes et jour de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe, qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres du dit jour, il soit fait une procession en la dite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et les corps de la ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales les plus solennelles, ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises, tant paroissiales que celles des monastères de la dite ville et faubourgs, et en toutes les villes, bourgs et villages du dit diocèse de Paris. Exhortons pareillement les archevêques et évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales, et autres de leurs diocèses, entendant qu'à la dite cérémonie, les Cours de Parlement et les autres compagnies souveraines, et les principaux officiers des villes y soient présents, et d'avertir tous les peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante patronne, notre Royaume soit à couvert de toutes les entreprises, qu'il jouisse longtemps d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et vénéré si saintement que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés, car tel est notre plaisir».

Donné en Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de février de l'an de grâce mil six cent trente huit, et de notre règne le 28[1]. Signé : Louis.

Cette déclaration donne une belle idée de la foi de Louis XIII et de la confiance qu'il met en Marie. Ce royaume de France qui lui est pleinement remis et à jamais, Elle le garde, et en reste la Souveraine agissante.

---

1. Roi en 1610, c'était la vingt-huitième année de son règne.

Frère Fiacre et son compagnon mettent près de trois mois pour arriver à Cotignac. En bons pèlerins, ils font route à pied, s'arrêtant au passage dans les sanctuaires vénérés, disant bréviaire et chapelet.

Imaginons la joie du frère en entrant à Notre Dame, sa satisfaction de trouver tout en place comme la Vierge le lui a montré ; mais une épreuve l'attend cependant. Agenouillé au pied du maître-autel, après avoir adoré le Saint Sacrement, il lève les yeux vers le tableau dont il garde souvenir de tous les détails. Un tableau est bien là ; mais il ne correspond pas à ce qu'il en connaît.

Le frère se trouble et se met à pleurer.

Le père qui l'avait introduit s'inquiète : Qu'avez-vous, lui demande-t-il ?

— Hélas ! je suis un visionnaire, j'ai trompé tout le monde ! Quand la Vierge m'est apparue, elle m'a montré cette église ; mais ce n'est pas le tableau qui s'y trouvait.

— Consolez-vous, lui répondit le père oratorien, le tableau que vous cherchez a été descendu il n'y a pas longtemps, venez à la sacristie et vous l'y trouverez.

Frère Fiacre peut alors donner libre cours à son action de grâces.

Depuis lors, cette image, avons-nous écrit, porte le nom de «tableau miraculeux» et est conservée à Cotignac à la même place.

Le premier enfant d'Anne d'Autriche, le dauphin promis à la France par la Vierge Marie, vient au monde le 5 septembre 1638, à Saint-Germain-en-Laye et reçoit le second nom de *Dieudonné.* La joie est grande dans le royaume. L'historien Bouche[1] écrit : «Bonheur d'autant plus grand qu'on l'attendait moins... Aussi est-ce un vrai

1. Honoré Bouche — historien et géographe provençal du XVI[ème] siècle — a fait le récit de l'apparition du mont Verdaille, «fait certain, qui n'a jamais été contesté par personne».

miracle ; et quelque nom qu'on lui donne, aucun ne lui est plus convenable que celui de Dieudonné et celui d'enfant d'oraison et de Marie».

Louis XIII, en mourant, laisse à Anne d'Autriche la telle du royaume de France ; le jeune roi n'a que cinq ans.

Pour attirer une plus ample protection de Dieu, elle consacre son fils à la Vierge Marie et mande de nouveau frère Fiacre pour l'envoyer en ambassade... *à Cotignac.*

Elle le fait venir et lui dit : «Je n'ai pas oublié la grâce signalée que vous m'avez obtenue de la Sainte Vierge qui m'a donné un fils. J'ai fait faire un grand tableau où il est représenté à genoux, devant la Vierge, à qui il offre sa couronne et son sceptre. Je vous charge de le porter à Notre Dame de Grâces, en Provence. Vous ferez à la Sainte Vierge mes très humbles actions de grâces et vous la prierez de bénir mon fils. Mon trésorier vous remettra une somme d'argent dont vous ferez l'aumône aux pauvres dans le cours de votre pèlerinage».

Le père Victor fut chargé d'accompagner le frère. Mais sitôt que l'on sut à Paris que frère Fiacre retournait à Cotignac, les princes, princesses et seigneurs le chargèrent de toutes sortes de vœux.

Chacun veut s'assurer de n'être point oublié auprès de Notre Dame de Grâces, si puissante et si généreuse en son sanctuaire provençal.

Partis le 5 mai 1644, ils y arrivent le 31 juillet.

Anne d'Autriche parle souvent au jeune roi, des circonstances merveilleuses de sa naissance. Elle lui fait connaître frère Fiacre et l'histoire de ses visions et prières pour lui, et l'assistance toute particulière de Notre-Dame de Grâces en ces circonstances.

Le jeune dauphin grandit avec le désir de connaître le lieu d'élection de la Vierge des Grâces et d'y aller lui-même la remercier du don de la vie.

Pendant les mois qui séparent le traité des Pyrénées du mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne[1], la Cour demeure dans le midi de la France et Louis XIV va en pèlerinage à Cotignac le 21 février 1660.

Anne d'Autriche, le duc d'Anjou son second fils, le cardinal Mazarin, la Grande Mademoiselle, cousine du roi, accompagnent celui-ci ; ainsi qu'un détachement de mousquetaires et une quarantaine de gendarmes, qui constituent son escorte.

Au bas du grand escalier, le carrosse royal s'arrête. Mgr Joseph Ondedei, évêque de Fréjus, les pères oratoriens, le clergé, les notables de la ville et des environs et tout le peuple sont là pour accueillir le jeune roi et sa mère.

Monseigneur célèbre la messe... Quelle émotion pour la reine et son fils de voir le tableau du chœur et la chapelle dans l'état décrit par la Vierge au frère Fiacre !

Après l'office, un repas est servi au visiteur royal et à sa suite dans la vaste salle de communauté des pères oratoriens, le «Conseil municipal» ayant tenu à en faire les frais. Les jeunes filles offrent dans des corbeilles ornées, des fruits secs du pays, et le fameux «Cotignac», sorte de confiture de coings qui se vend à la criée dans les rues de Paris.

Tous veulent approcher le jeune roi que la Vierge de Cotignac a donné à la France.

En souvenir de ce pèlerinage solennel d'action de grâces, Louis XIV dépose sur l'autel son grand cordon bleu pour orner la statue de Notre Dame, ainsi que l'anneau et le diamant qu'il porte au doigt.

1. Le traité des Pyrénées, qui mit fin à la guerre franco-espagnole, fut signé sur la Bidassoa le 7 novembre 1659. Le mariage de Louis XIV avec sa cousine Marie-Thérèse eut lieu à Saint-Jean-de-Luz, le 9 juin 1660. Et c'est deux jours auparavant, que Saint Joseph apparut à Cotignac.

Anne d'Autriche fait une fondation de six mille messes à la chapelle.

Le roi accorde des lettres de noblesse à Gaspard Figanière, pour honorer la cité de Cotignac en la personne de son représentant.

Après l'heureuse conclusion du traité des Pyrénées et son mariage avec l'infante Marie-Thérèse, Louis XIV, de concert avec la reine, fait richement relier **le texte du traité et son contrat de mariage en un volume** in-folio recouvert de maroquin rouge et dorures. Il charge frère Fiacre de **le porter à la «Mère des Grâces»**, en hommage, et d'implorer sa bénédiction[1].

Ce nouveau et dernier voyage en Provence de frère Fiacre est un triomphe. Tout le monde en connaît le motif et vient voir et toucher l'ambassadeur du roi de France auprès de Marie. A *Auxerre,* à *Lyon,* à Vienne, à Avignon, à Aix-en-Provence, les foules l'acclament au passage. Le peuple connaît son histoire et ne parle que de ses visions et de sa sainteté.

A Notre Dame, à son arrivée le 2 avril 1661, les oratoriens chantent une messe solennelle suivie du *Te Deum.*

A son retour à Paris, effrayé de sa popularité, frère Fiacre demande en grâce à ses supérieurs de ne plus sortir de son couvent. Il y vit encore vingt-trois ans, ignoré, **dans la prière** continuelle **et la pénitence.**

Sur un tableau qui fut peint de son vivant, le frère apparaît avec un visage plein de majesté et un regard rempli de foi.

A sa mort, en 1684, une explosion d'enthousiasme soulève le peuple de Paris, qui n'a pas oublié.

«Le saint est mort, le saint est mort», crie-t-on dans les rues. Son corps, exposé dans l'église du monastère, fait

1. Ce volume est conservé à la bibliothèque de Draguignan, mais les portraits du roi et de la reine en ont été arrachés.

l'objet de la vénération des foules, et des obsèques solennelles présidées par le père Léon, prieur, assistant général des Augustins de France, auxquelles assistent, unis, les membres du clergé, de la noblesse et le peuple, disent le renom qu'il avait acquis.

Son cœur, enfermé dans un coffret d'étain, est porté par deux pères oratoriens, et enseveli à Notre Dame de Grâces, dans le sanctuaire, au pied de la Vierge qu'il avait tant aimée et tant priée durant sa vie.

L'historien de Paris, Dulaure[1], écrit : «Frère Fiacre fut si vénéré après sa mort que la gravure de son portrait était scellée sur toutes les voitures de place comme une protection contre le malheur. C'est de cette coutume qu'est venu le nom de «Fiacre» donné à ces voitures de place».

Après la mort d'Anne d'Autriche en 1666, Louis XIV fait placer dans la chapelle une plaque de marbre noir aux armoiries de France. Avec ce texte gravé :

«Louis XIV, roi de France et de Navarre
Donné à son peuple par le vœu qu'Anne d'Autriche, reine de France, sa mère,
a fait dans cette église,
A voulu que cette pierre fut ici posée pour servir de monument à la postérité
et de sa reconnaissance
et des messes que sa libéralité y a fondée
pour l'âme de sa dite mère. Le 23 avril 1667».

---

1. Dulaure, *conventionnel* et historien français (1755-1835), auteur d'une «Histoire physique, civique et morale des environs de Paris».

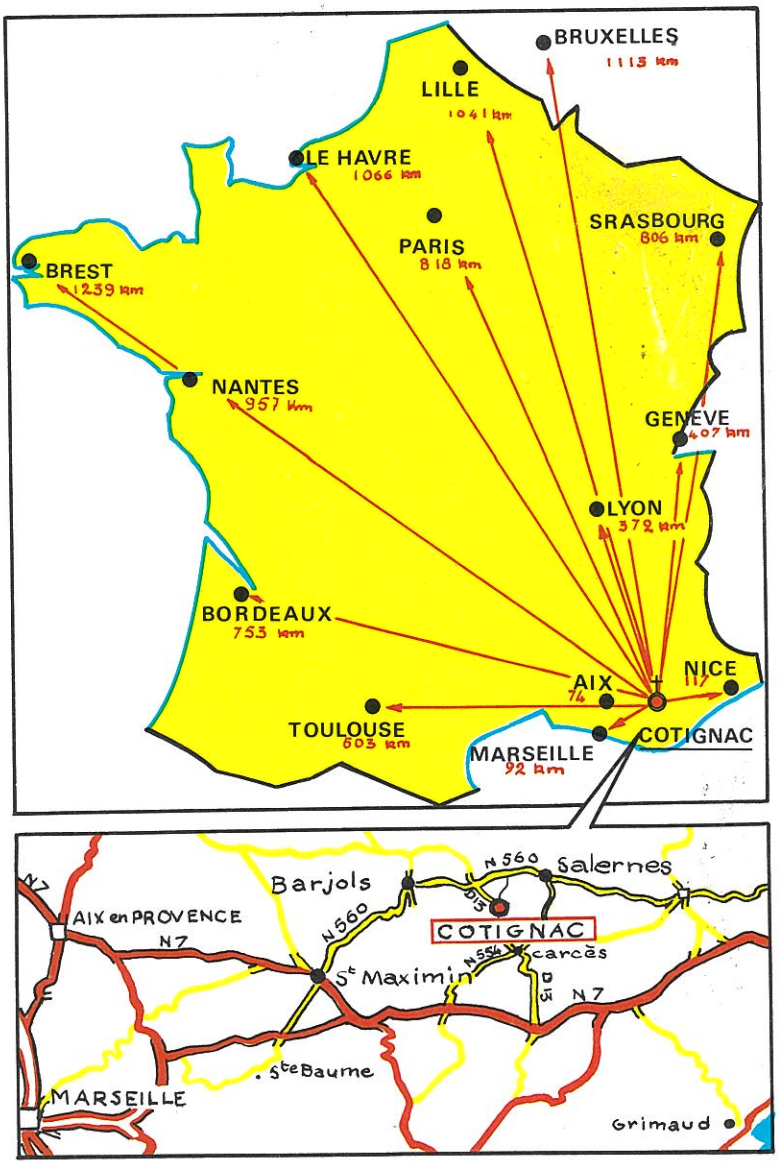

COTIGNAC SUR LA TERRE DE FRANCE

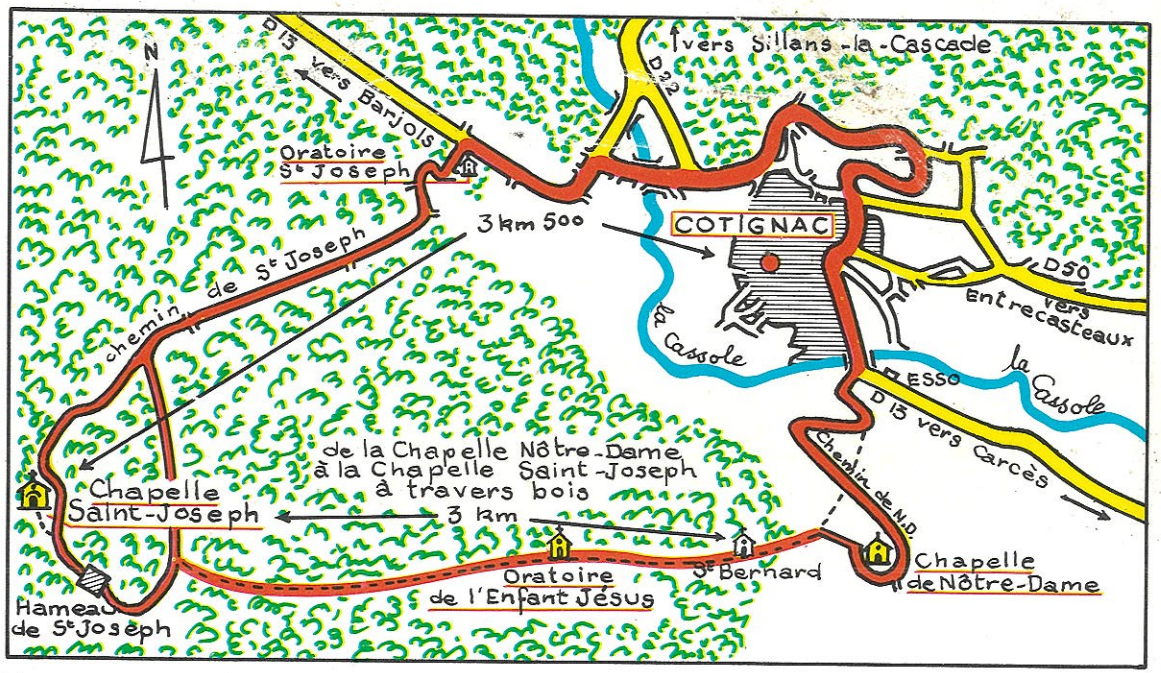

Lat: 43.520483
Long: 6.146314
Alt 320 m

SANCTUAIRES DE COTIGNAC

Sanctuaire Notre Dame de grâces

II

PUIS CE FUT JOSEPH

Si le règne de Louis XIV a été inauguré sous le signe de Notre Dame, un autre protecteur va se manifester et partager avec Marie la charge spirituelle du royaume.

Nous sommes au 7 juin 1660 : ce jour-là, l'Infante Marie-Thérèse d'Espagne entre en France par la Bidassoa aux côtés du roi Louis XIV qu'elle va épouser — Louis, Dieudonné, don de Dieu à la France ; tandis que saint Joseph descend à Cotignac où il fait jaillir une source miraculeuse.

Gaspard Ricard, le berger, en ce milieu d'une journée brûlante, se repose avec ses bêtes à l'ombre des arbres. Il est très éprouvé par la soif car il a depuis longtemps épuisé sa gourde. Tout à coup un homme surgit devant lui et, montrant une roche, lui dit : *«Je suis Joseph, lève la roche et tu boiras».*

D'un regard connaisseur, Gaspard évalue le poids de la roche, et objecte : «Je ne pourrai, elle est trop lourde». Mais le mystérieux visiteur réitère son ordre. Le pâtre obéit et il a la stupéfaction de faire basculer la roche au premier effort. Une eau vive se met à ruisseler. Gaspard s'y jette et boit jusqu'à épuisement[1]. Quand il se relève et

1. «Lève la roche et tu boiras», dit saint Joseph. Le symbolisme est clair, transparent même. La roche est levée **sur l'intervention de saint Joseph,** et découvre la source qui redonne vie au berger épuisé : «Ils buvaient à un rocher spirituel qui les accompagnait, et ce rocher c'était le Christ» (I^e^Cor. X, 4). «Celui qui boira de l'eau que Je lui donnerai n'aura plus jamais soif, mais l'eau que Je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissant pour la Vie éternelle (Jean IV, 14).

veut remercier son sauveur, c'est en vain qu'il scrute les quatre directions.

Abandonnant là son troupeau, Gaspard retourne au village.

Personne ne veut le croire... *On se décide tout de même à aller voir.*

Les premiers arrivés poussent des cris de joie. Depuis trois heures, l'eau coule abondamment... Les vieilles gens de Cotignac s'émerveillent plus que les autres. Comme témoin, le roc manœuvré si facilement par le berger résiste maintenant aux huit hommes qui essaient de le déplacer, et Gaspard prend soudain conscience de la force qui lui a été communiquée par le Ciel.

La crainte s'empare de lui et revoyant l'image du mystérieux visiteur, il s'écrie : «C'est saint Joseph qui était là, c'est bien lui qui m'en a donné pouvoir».

Son émotion se communique à toute la foule, il se jette à genoux, tous en font autant et ils rendent grâce du miracle à l'Epoux de la Vierge Marie.

Celle-ci tient encore parole, en ajoutant une grâce, et par Joseph : en donnant une fontaine. Elle la donne à Cotignac et aussi à la France et au monde, pour associer Joseph aux grâces qu'Elle veut répandre.

Les guérisons obtenues par l'application de ces eaux attirent les foules sur les flancs du Bessillon, et le culte de saint Joseph, inexistant jusqu'alors dans la contrée, prend un essor extraordinaire et se répand au-delà de la Provence.

Avec les dons que les foules déposent près des eaux ou remettent aux habitants de Cotignac, les consuls de la commune décident de construire une chapelle en l'honneur de saint Joseph au-dessus de la source donnée par lui. Le peuple enthousiasmé y participe et le 9 août 1660, avec l'approbation de l'évêché de Fréjus, la chapelle est inaugurée au milieu de la liesse publique. Les pères

oratoriens acceptent le service de la chapelle et un monastère s'édifie par la suite avec une communauté de cinq à six membres.

Le «conseil municipal» de la commune décide de céder tous ses droits sur les terres de la fontaine et sur la chapelle aux pères oratoriens.

Les communications entre les deux sanctuaires par le chemin des crêtes sont quotidiennes. Un oratoire est édifié à mi-route, consacré à l'Enfant Jésus. Les pèlerins de Notre Dame deviennent également ceux de saint Joseph et vice versa puisque l'on peut accéder au Bessillon par le chemin dit de saint Jean-Baptiste, au-delà de la roche noire. **La dévotion publique ne sépare pas Joseph de Marie,** et Mgr Joseph Ondedei, évêque de Fréjus, dans sa lettre d'approbation du 31 janvier 1661, émet ce vœu que les choses demeurent ainsi car tel est bien le vouloir de Dieu.

Voici cette lettre d'approbation de l'évêque de Fréjus, lettre solennelle adressée aux pères oratoriens, laquelle consacre par son autorité la fontaine et la chapelle de saint Joseph.

«Depuis qu'il a plu à Dieu de nous élever, par sa pure miséricorde et contre nos mérites, au gouvernement de l'Eglise de Fréjus et de ses dépendances, Il nous a fait la grâce de n'avoir pas de si forte passion que celle de contribuer de toutes nos forces à l'exaltation de son Nom. Et comme il lui plaît de s'attirer cette gloire extérieure par celle de ses saints, il me semble qu'il ait particulièrement choisi notre diocèse pour cela et dans celui-ci la terre de Cotignac dans laquelle, outre les grâces qu'Il répand en l'honneur de la très Sainte Vierge, Mère de Son Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, Il a voulu depuis peu en répandre encore de nouvelles en l'honneur de

son père saint Joseph[1], par **la fontaine** qui a été découverte dans les terres gastes dudit lieu de Cotignac, **pour ne séparer point dans la dévotion des fidèles, les deux saintes Personnes qu'il avait jointes sur la terre pour le mystère de notre salut.**

«Nous, voulant suivre, pour le culte du glorieux saint Joseph, notre patron, et pour l'administration de la chapelle bâtie en son nom, les voies que la divine Providence nous a marquées **et ne séparer point les choses qu'Elle a voulu unir,** nous avons cru ne pouvoir mieux confier l'administration de la chapelle de l'Epoux qu'à ceux qui s'acquittent si bien de celle de l'Epouse...

«Donné à Paris, où nous sommes député pour la Provence dans l'assemblée du Clergé, le dernier jour de janvier 1661». Joseph Ondedei.

Louis XIV portait certainement dans son cœur une dévotion toute particulière à Notre Dame de Grâces de Cotignac. La biographie du frère Fiacre, dont nous avons rappelé les principaux traits concernant l'histoire du roi, en fait foi sans conteste[2]. Nous avons vu que c'est la reine-mère Anne d'Autriche qui fut à l'origine de cette dévotion du roi, ayant relaté maintes fois à son fils, par reconnaissance envers Notre Dame de Grâces, les circonstances miraculeuses qui précédèrent et annoncèrent la naissance de celui-ci. Ces faits étaient connus de tous, dans le royaume de France.

Comment Louis XIV n'aurait-il pas été frappé alors par le fait de l'apparition de saint Joseph, justement à

---

1. «Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois ! **ton père et moi,** nous te cherchions, tourmentés» : Marie, accompagnée de Joseph, s'adresse ainsi à Jésus, leur Fils, qu'Elle vient de retrouver au Temple après trois jours de recherche (In Luc II, 48).
2. **L'authenticité des faits de Cotignac est indubitable ; elle n'a d'ailleurs jamais été mise en doute.**

Cotignac, le 7 juin 1660 ? Et le jour même, au surplus, où il franchissait la frontière entre l'Espagne et la France, accompagné de l'infante Marie-Thérèse qu'il devait épouser le surlendemain 9 juin.

Cette coïncidence[1] — **il n'est point de hasard, il n'est que plan de Dieu** — marqua profondément l'esprit du roi, encore bien disposé[2]. Nous en avons la preuve.

En effet, dès l'année suivante, le 12 mars 1661, le roi Louis XIV, à la sollicitation d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse :

d'une part, «invitait tous les évêques (de France) à faire chômer la fête du 19 mars» ;

d'autre part, «interdisait tout commerce et tous travaux en ce jour».

Le surlendemain 14 mars, les vicaires généraux du cardinal archevêque de Paris[3] répondaient à l'invitation du roi, en décrétant la célébration solennelle de la fête du 19 mars en l'honneur de saint Joseph.

C'est Bossuet lui-même qui nous rapporte ces faits[4], dans un sermon prononcé le 19 mars 1661, dans la cha-

1. Évidemment, le fait de l'apparition de saint Joseph ne fut connu du roi que plus tard.
2. Le pouvoir et l'existence n'avaient pas encore marqué le roi. Louis XIV atteignit, en effet, sa vingt-deuxième année, le 5 septembre 1660 ; il commença seulement son «métier» de roi, le 10 mars 1661.
3. Qui était le cardinal de Retz, en titre mais non en fonctions, à raison de ses démêlés avec le roi.
4. Voir les *Œuvres oratoires* de Bossuet, éd. Lebarq, Urbain et Levesque, Paris, t. III, p. 614. Voir aussi Mgr Villepelet, évêque de Nantes : «Les plus beaux textes sur saint Joseph», éd. La Colombe, Paris, 1959, pp. 108-109. Ainsi que la publication par Lachat, aux éditions Vivès (Paris, 1863) des «Œuvres oratoires complètes» de Bossuet, en 31 tomes (Sermon du 19 mars 1661, pp. 133 et 154).

pelle des carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, *en présence de* la reine-mère Anne d'Autriche. Bossuet, en effet, après avoir magnifié la vie cachée et les vertus sublimes de l'Epoux de Marie et du père nourricier de Jésus[1], rend grâces au roi d'avoir voulu honorer publiquement saint Joseph avec tant de solennité, par les décisions que nous venons d'indiquer.

Réponse, à la fois, au désir de son cœur et à celui de son peuple — l'apparition de Cotignac ayant entraîné dans la France entière tout un courant de dévotion envers l'Epoux de Marie[2] —, cet acte public et solennel du roi[3], en l'honneur de saint Joseph, et cette invitation aux évêques de la France entière, peuvent être interprétés à

1. Nous avons particulièrement apprécié le si riche ouvrage : «Les gloires de saint Joseph», où est rapportée, notamment, la vie de saint Joseph, d'après les révélations de sainte Brigitte de Suède (+ 1373), de Marie d'Agréda (+ 1665) et d'Anne-Catherine Emmerich (+ 1824). Pour cet ouvrage, paru en 1970, s'adresser à Sœur Calluy, Grand Place 24 - 2590 Berlaar (Belgique).
2. Les documents de l'époque en témoignent. Il faut rétablir ce courant de dévotion (voir la page 4 ci-dessus).
3. Bossuet déclarait notamment dans la péroraison, adressée à la reine Anne d'Autriche, de son sermon du 19 mars 1661 (éd. Vivès, p. 154) : «C'est de là, Madame, que sortira votre grande gloire. Joseph a mérité les plus grands honneurs parce qu'il n'a jamais été touché de l'honneur. L'Église n'a rien de plus illustre parce qu'elle n'a rien de plus caché. Je rends grâces au roi d'avoir voulu honorer sa sainte mémoire avec une nouvelle solennité. Fasse le Dieu tout-puissant que toujours il révère ainsi la vertu cachée ; mais qu'il ne se contente pas de l'honorer dans le ciel, qu'il la chérisse aussi sur la terre. Qu'à l'exemple des rois pieux, il aille quelquefois la forcer dans sa retraite... Si Votre Majesté, Madame, lui inspire (au roi Louis XIV, qui fut appelé : «Louis le Grand») ces sages pensées, elle aura pour sa récompense la félicité éternelle».

bon droit, semble-t-il, comme un geste préliminaire à la consécration du royaume de France à saint Joseph, Chef de la Sainte Famille.

Note. La chronologie des faits nous éclaire : Notre Dame de Grâces apparaît à Cotignac le 10 août 1519. Elle apparaît à frère Fiacre, avec l'Enfant Jésus, puis avec le Christ, le 3 novembre 1637.

Frère Fiacre termine ses trois neuvaines à Notre Dame le *5 décembre 1637.*

Louis XIII consacre le royaume de France à la Vierge Marie — Notre-Dame de l'Assomption — le 10 février 1638.

Louis XIV naît le *5 septembre 1638,* neuf mois après, jour pour jour, la fin des neuvaines par le frère Fiacre.

Le 21 février 1660, Louis XIV accomplit un pèlerinage d'action de grâces à Cotignac.

Le 7 juin 1660, saint Joseph apparaît à Cotignac.

Le 12 mars 1661, d'une part, Louis XIV institue par édit royal, le 19 mars *fête chômée* en l'honneur de saint Joseph.

Le 14 mars 1661, d'autre part, l'archevêché de Paris ordonne la *célébration solennelle* de la fête de saint Joseph, sur l'invitation du roi.

Pouvoir civil et Autorité religieuse se sont accordés officiellement pour honorer publiquement saint Joseph.

Les actes préparatoires à la consécration du royaume de France à saint Joseph sont accomplis, *et ceci à la suite de l'apparition de Cotignac.*

Et l'histoire se poursuit. La «Chronique historique de Cotignac et des Actes de l'Église» que nous donnons ci-après, nous renseigne encore à ce sujet, en le confirmant et en le précisant.

Conclusion

Voici donc saint Joseph promu Patron officiel de la France. Auprès de la Vierge Marie, il va remplir désormais cette fonction, qu'on peut essayer de discerner à travers le symbolisme des manifestations de Cotignac.

Celles de la très Sainte Vierge, d'abord. Marie s'est montrée sous l'aspect de la Vierge-Mère, tenant dans ses bras l'Enfant qu'elle a le privilège de nous donner. **Elle est là sous le titre de Notre-Dame de Grâces pour répandre les dons qu'elle puise en son Fils.** Auprès d'elle : Saint Michel, l'archange combattant qui est aux ordres de la Reine des anges, l'ange de la foi et de la fidélité, vainqueur de Satan et protecteur de l'Église ; saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, docteur de l'Église, défenseur de la doctrine, dont le principal titre de gloire est d'avoir chanté les grandeurs de Marie, inspirateur de croisade aussi ; sainte Catherine d'Alexandrie enfin, dont la science inspirée, alliée à la sainteté, causa le martyre.

Celle de saint Joseph, ensuite. Joseph est le saint silencieux, inconnu et méconnu. Sa parole est simple, brève et précise. On sait que Marie souvent fait naître une source d'eau vive dans les lieux qu'elle choisit pour des pèlerinages et la prière : à Lourdes par exemple, et ailleurs. **A Cotignac,** la Vierge a laissé à Joseph le soin de révéler la source d'eau vive, source de régénération qui symbolise le Christ.

La soif de Gaspard, le berger, a une signification spirituelle. C'est l'humanité qui, pour vivre, a besoin de cette eau ; c'est elle qui éprouve la soif de Dieu. Joseph donne au berger, pour libérer l'eau, une force qui n'est pas seulement musculaire. Gaspard, qui sait la roche trop lourde pour l'effort d'un homme, fait un acte de foi en lui obéissant. Ce rocher ne symboliserait-il pas le matérialisme qui tente d'écraser la religion de Jésus-Christ ?

L'intervention de saint Joseph, après celle de Marie, s'étend, par-delà la France, à l'Église tout entière.

De même que le Seigneur dans son plan rédempteur a voulu sauver par saint Joseph la vie menacée de l'Enfant-Dieu, peu après sa naissance, et l'a constitué, aux côtés de Marie, son gardien et son protecteur, ainsi veut-Il encore sauver, par Joseph et avec Marie, la vie menacée de l'Église — Corps mystique du Christ — pour la conduire à son triomphe.

Jésus, Marie, Joseph sont bien dans leur domaine à Cotignac.

Prière pour la conversion du monde

«Saints Cœurs de Jésus-Marie-Joseph,
répandez le feu de votre Amour
sur le monde entier
et dans tous les cœurs».

CHRONIQUE HISTORIQUE DE COTIGNAC ET DES ACTES DE L'ÉGLISE

La Vierge Marie, Saint Joseph, l'Église et la France

10 et 11 août 1519	Apparitions de Notre Dame sur le Verdaille à Jean de la Baume, portant l'Enfant Jésus dans ses bras.
14 septembre 1519	Pose de la première pierre de la chapelle consacrée à Notre Dame de Grâces. Première procession.
1534	Construction d'une nouvelle église, l'ancienne servant de sacristie.
Novembre 1599	Demande de Rollin Ferrier, prieur, curé de Cotignac, à saint Philippe de Néri, pour l'installation de «l'Oratoire» à Notre Dame.
21 février 1609	Naissance de Denis Antheaume à Marly-la-Ville, (aujourd'hui Marly-le-Roi), futur «Frère Fiacre».
14 janvier 1615	Le père Tod voit le cardinal de Bérulle. L'union de l'Oratoire de Cotignac à celui de Paris est décidée.
1621	Grégoire XV décrète que la «fête de saint Joseph sera célébrée le 19 mars dans toute l'Église par le monde entier».

3 août 1628	Bulle du pape Urbain VIII ratifiant l'union des deux «Oratoires» (l'original est aux archives des Oratoriens de Paris).
28 octobre 1637	Frère Fiacre est pressé intérieurement de transmettre à la Cour le désir du Ciel : «que soient faites trois neuvaines de prières, dont une à Notre-Dame de Grâces de Cotignac, pour qu'enfin la reine Anne d'Autriche pût donner un héritier à la couronne royale de France».
3 novembre 1637	Triple apparition de la Vierge portant le Dauphin et confirmant la mission du Frère.
8 novembre 1637	Frère Fiacre commence les trois neuvaines demandées par la Sainte Vierge.
5 décembre 1637	Frère Fiacre achève les trois neuvaines.
Début février 1638	Frère Fiacre est reçu au Palais du Louvre.
7 février 1638	Premier pèlerinage de frère Fiacre à Cotignac.
10 février 1638	Vœu de Louis XIII : consécration de la France à Marie et vœu de procession pour la fête de l'Assomption.
5 septembre 1638	Jour pour jour, naissance de Louis XIV : Louis *Dieudonné,* à Saint-Germain-en-Laye.
21 février 1660	Pèlerinage d'action de grâces de Louis XIV à Cotignac, avec la Reine-mère.

7 juin 1660	Apparition de saint Joseph cette fois, au Bessillon, et jaillissement de la source, ou «fontaine miraculeuse».
	L'Infante Marie-Thérèse d'Espagne entre en France pour son mariage avec Louis XIV.
9 juin 1660	Lettre de l'évêque de Fréjus approuvant l'église et les oratoriens.
	Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse.
19 mars 1661	A partir de cette date, le jour du 19 mars est, d'une part, institué, à la demande du roi, comme solennité religieuse, à Paris capitale du royaume ; d'autre part, décrété fête légale chômée par Louis XIV pour le royaume de France. Un sermon de Bossuet sur saint Joseph, à cette même date, félicite le roi de ces gestes.
1663	Dédicace d'une nouvelle chapelle de saint Joseph, à Cotignac.
Début juin 1689	Le Sacré Cœur fait connaître à sainte Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial, ses quatre demandes concernant la France, afin de les communiquer à Louis XIV[1], «le

1. Ces demandes concernent en effet, toutes les quatre, le Sacré Cœur et la France, «fille aînée de l'Eglise» (saint Pie X). Voir l'ouvrage de Gilles Lameire : «Le déluge de sang», Association «Tout restaurer dans le Christ», 1972.

	miraculé de Cotignac», pour qu'il les mît à exécution[1].
Fin 1792	Expulsion des Oratoriens de Cotignac.
1812	Restauration de Notre Dame de Grâces.
1835	M. Gérard cède la chapelle saint Joseph — achetée par sa famille sous la Révolution — au conseil de fabrique de la paroisse.
22 juillet 1868	Vers cette date, le père Lataste (+ 10 mars 1869), fondateur des «Dominicaines de Béthanie», écrit au pape Pie IX qu'il a «fait le sacrifice de sa vie pour obtenir que saint Joseph soit déclaré Patron de l'Église universelle, et que son nom soit inscrit au canon de la messe».
8 décembre 1870	Proclamation de «Saint Joseph, Patron de l'Église universelle», par Pie IX, le pape de La Salette, dans son décret «Quemadmodum Deus».
15 août 1889	Lettre encyclique «Quamquam pluries» de Léon XIII, en l'honneur de «saint Joseph, modèle des pères de famille et des travailleurs», «illustrant les fondements théologiques du patronage de saint Joseph.»

1. Aucune de ces demandes de 1689 ne fut exécutée, à l'exception de l'institution de la fête du Sacré-Cœur en 1765. On sait ce qu'il advint : un siècle plus tard *exactement,* c'était la Révolution de 1789.

19 août 1917	Quatrième apparition de Fatima. La Sainte Vierge annonce à Lucie : «Le dernier mois (octobre)... Saint Joseph viendra avec l'Enfant Jésus pour donner la paix au monde».
13 octobre 1917	Sixième et dernière apparition de Fatima. Témoignage de Lucie sur la vision de la Sainte Famille par les trois voyants : «J'ai vu Notre Dame du Rosaire, revêtue d'un manteau *bleu,* recouvrant le *blanc* très brillant de sa robe ; et, habillé d'un vêtement *rouge,* saint Joseph ayant l'Enfant Jésus sur les bras».
1919	Célébration du quatrième centenaire de Notre-Dame de Grâces.
25 juillet 1920	«Motu Proprio» *Bonum Sane* de Benoît XV, demandant au peuple chrétien d'invoquer saint Joseph pour la protectection de l'Église militante.
19 mars 1937	Pie XI donne au monde sa Lettre encyclique *Divini Redemptoris* sur le communisme athée, «peste mortelle» (Léon XIII, 1878), et place «la grande action de l'Eglise catholique contre le communisme athée mondial, sous l'égide du puissant Protecteur de l'Eglise, saint Joseph».
1er mai 1955	Décision de Pie XII instituant la fête de «saint Joseph Artisan», et la fixant au premier jour du mois de mai, consacré à Marie depuis 1815.

7 juin 1960	Tricentenaire de l'apparition de saint Joseph.
19 mars 1961	Tricentenaire de l'institution du 19 mars comme fête chômée en l'honneur de saint Joseph, *acte initial* de la consécration de la France à saint Joseph. Et, ce même jour — trois cents ans, jour pour jour, après cette proclamation — Lettre apostolique de Jean XXIII[1] : *Le voci* (Les voix qui...), proclamant «saint Joseph, Protecteur du II[e] Concile du Vatican» et proposant de «donner à l'autel de saint Joseph de la basilique Saint Pierre, une splendeur nouvelle».
8 décembre 1962	Entrée en vigueur de la décision de Jean XXIII, du 13 novembre 1961, introduisant l'invocation : «Bienheureux Joseph, époux de la Vierge Marie», au canon de la messe.
8 décembre 1965	Bref apostolique *In Spiritu Sancto* de Paul VI, déclarant que le Concile œcuménique Vatican II «abrité sous la protection de la bienheureuse Vierge Marie, (et) de saint Joseph son illustre Epoux» est terminé.
25 novembre 1970	Lettre pontificale au Symposium international sur saint Joseph, tenu à Rome du 29 novembre au 6 décembre 1970, à l'occasion du centenaire de la proclamation de «Saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle».

1. Admirable continuité : du roi de France, «la fille aînée de l'Eglise» (en 1661), au Souverain Pontife, Chef de la Sainte Eglise (en 1961).

Escalier de Louis XIV :
pèlerinage du roi le 21 février 1660

8 décembre 1970	Centenaire de la proclamation.
14 février 1971	Lettre pastorale de Mgr Barthe, évêque de Fréjus-Toulon, rappelant, à l'occasion du centenaire de la proclamation de saint Joseph comme Patron de l'Église universelle, les apparitions de Cotignac et conviant les fidèles de son diocèse au pèlerinage du 19 mars en l'honneur de «Saint Joseph le Juste».
19 mars 1971	Allocution du Saint Père à l'*Angelus* du 19 mars : «Saint Joseph, Patron de la Sainte Famille, Protecteur de la Famille et de la Sainte Eglise».

***

VOIX D'ÉVEQUE

Lettre pastorale de Mgr Gilles Barthe, évêque de Fréjus-Toulon, du 14 février 1971[1].

SAINT JOSEPH A COTIGNAC

Mes frères,

«Après avoir à maintes reprises et de bien des manières parlé jadis à nos pères par les prophètes, Dieu nous a parlé à nous par le Fils, qu'Il a établi héritier de toutes choses et par qui Il a créé le monde». Ainsi débute l'un des derniers écrits de la Bible, la «Lettre aux Hébreux». Après la Parole du Christ, tout est dit. L'Église a pour

1. Bulletin officiel : «Eglise de Fréjus-Toulon» (14 février 1971, n° 3, pp. 8-10), diocèse où se trouve Cotignac.

mission de nous le rappeler et de nous l'expliquer. Son enseignement devrait nous suffire.

Mais par condescendance pour la faiblesse de notre foi, Dieu n'a pas voulu abandonner les méthodes pédagogiques dont il s'est servi jadis pour préparer son Peuple à la venue du Christ. Il intervient encore dans notre histoire par des signes extraordinaires, afin de nous faire sentir sa présence et renouveler l'essentiel du message évangélique.

La Vierge Marie est devenue sa messagère privilégiée : Lourdes, Fatima, La Salette, Pontmain et tant d'autres lieux moins célèbres gardent le souvenir de ses apparitions, et sont devenus des lieux en quelque sorte «charismatiques», en ce sens que les dons divins les plus variés paraissent y jaillir d'une terre bénie.

Ce sont des faits. A quoi nous servirait-il de prétendre limiter les largesses du Seigneur ? La prudence nous incite seulement à nous méfier des contrefaçons nombreuses et de nous en remettre au jugement de l'Église. Quand elle s'est prononcée, notre confiance et notre piété peuvent être rassurées.

Il en est ainsi chez nous de la terre de Cotignac.

Sur le coteau de Verdaille, depuis 1519, à la suite d'apparitions au bûcheron Jean de la Baume, Notre Dame de Grâces a attiré dans son sanctuaire des foules de pèlerins dont la prière a été souvent exaucée avec munificence. La plus célèbre intervention de la Sainte Vierge concerne la naissance de Louis XIV ; les faits sont bien connus. Mon intention n'est pas d'en relater les détails, pas plus que de raconter l'histoire de Notre Dame de Grâces dans son ensemble.

Je voudrais, à l'occasion du centenaire d'un geste important du pape Pie IX déclarant Saint Joseph Patron de

l'Église Universelle, vous rappeler que non loin du Sanctuaire de Marie, toujours à Cotignac, sur les pentes du Bessillon cette fois, un autre prodige s'est produit dont l'autorité ecclésiastique a reconnu l'authenticité.

C'était le jour même où la reine Marie-Thérèse faisait son entrée en France à côté de son époux (comment ne pas être frappés par les coïncidences ?), le 7 juin 1660, un berger, Gaspard Ricard, épuisé par la fatigue et la chaleur intense cherche en vain à se désaltérer. Pas une goutte d'eau ni dans sa gourde ni dans le voisinage. Il s'allonge, inquiet, sur le sol rocailleux, lorsque soudain un homme d'imposante stature surgit près de lui, lui indique un morceau de rocher et lui dit : «Je suis Joseph, enlève-le et tu boiras».

Gaspard croit à une plaisanterie. Le bloc est trop lourd pour le soulever. Mais l'homme mystérieux réitère son invitation. Cette fois Gaspard s'exécute. Une eau vive se met à ruisseler. Il boit avec avidité. Lorsqu'il se relève, l'apparition a disparu. Mais il va porter la nouvelle au village. Les curieux arrivent. Trois heures après l'événement, en un lieu que tous savent être dépourvu de source, une eau abondante s'écoule et huit hommes ont de la peine à remuer la grosse pierre qu'avait facilement déplacée le berger.

C'est tout. Comme dans l'Évangile, Saint Joseph n'est pas bavard. Rien de plus simple, de plus pauvre que cette intervention, à ma connaissance la seule apparition de ce genre de Saint Joseph dans l'histoire de l'Église sur une terre que s'était déjà réservée Notre Dame.

Gaspard ne doute pas de sa réalité, les gens de Cotignac non plus.

Les approbations officielles sont vite obtenues. La dévotion au Saint se propage vite dans la région et au-delà. Sur le plan national, Louis XIV déclare, dès 1661, le 19

mars fête chômée et consacre la France à Saint Joseph comme son père, vingt trois ans plus tôt, l'avait consacrée à Notre Dame de l'Assomption. Au pied du Bessillon, près de la source, une chapelle est édifiée et à côté d'elle, en avril 1661, un monastère tenu par des Oratoriens.

L'histoire a suivi son cours. Nous avons sans doute trop oublié le privilège de cette visite du Saint Patriarche à un des plus humbles enfants de chez nous. La visite d'un rural habitué à travailler de ses mains dans une contrée où les collines ressemblent à celles de Cotignac avec leurs plus hautes cîmes arides et leurs flancs couverts d'oliviers et de vignes. Il est venu donner de l'eau à son frère épuisé par la soif. Sans phrases il est reparti. Il s'est retranché de nouveau dans son silence. Mais la source continue à couler, témoin de son passage.

Il fut un temps où les pèlerins venaient plus nombreux le prier. Dans «les joies et les espoirs, les tristesses et angoisses de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent» — pour parler comme le Concile — que de leçons pouvons-nous apprendre auprès de Saint Joseph le Juste, attentif et silencieux bienfaiteur ! Que de grâces nous avons à lui demander pour l'humanité, pour l'Église dont il est le patron, pour notre pays, pour notre diocèse.

Je vous convie tout spécialement cette année au sanctuaire qui lui est dédié à Cotignac pour le 19 mars, jour de sa fête. Nous y prierons Joseph et Marie, son épouse, *sur cette terre qu'ils ont l'un et l'autre choisie pour nous offrir leur puissante médiation*[1].

A la suite de tant d'autres pèlerins du passé, nous leur porterons la reconnaissance et la fidélité confiante des hommes d'aujourd'hui».

1. Cet appel au pèlerinage de Cotignac, lancé par Mgr Barthe, semble bien revêtir, par les motifs invoqués, une valeur permanente.

VOIX DU PAPE

Angelus du 19 mars 1971
Déclaration de S.S. Paul VI aux pèlerins à Rome

SAINT JOSEPH, PROTECTEUR DE LA FAMILLE

«Aujourd'hui, nous honorons et invoquons **saint Joseph,** l'humble travailleur, *l'époux de la Vierge Marie et père légal de Jésus,* qui a donné au Christ, Fils de Dieu, son état civil terrestre ; il lui a donné la famille, la patrie, l'héritage historique de la race de David, sa maison, le pain, la langue, l'éducation du peuple auquel il appartenait, le service de l'autorité domestique, le travail et la profession, le rang social d'artisan, et spécialement la défense, la garde, la protection dont il avait besoin durant son enfance pleine de tribulations et d'embûches et son adolescence épanouie et cachée.

Jésus attendu, Jésus enfant, Jésus grandissant, Jésus faible, Jésus pauvre (et Marie avec Lui) a eu besoin de cet homme simple, pieux, intègre, laborieux, silencieux, tout pour Lui. Mais *Joseph a eu le charisme de visions angéliques,* il eut la vision souveraine de traduire dans sa vie la volonté de Dieu et de l'insérer ainsi dans le dessein mystérieux de l'aventure historique de l'Incarnation. Plus on considère cette personnalité modeste et plus elle se manifeste comme singulière et exemplaire, plus se dévoile la grandeur de sa tâche exceptionnelle : être le chef de famille et le protecteur de Jésus et de Marie.

Aussi a-t-elle eu raison la piété de l'Église de vénérer en **Saint Joseph** le *Patron de la Sainte Famille,* et Pie IX de proclamer le patronage de ce Saint sur l'Église universelle, laquelle est la famille historique et sociale par excellence, à savoir le Corps mystique du Christ.

Nous devons, nous aussi, chérir ce Saint privilégié, comme exemple et *protecteur de la Famille* domestique, de celle qui a été donnée à chacun de nous par la Providence, et de la Famille institutionnelle, celle de l'homme, société première et sacrée, fondée par le Dieu Créateur, gouvernée par ses lois, sanctifiée par le Christ et pénétrée par l'Esprit d'amour divin. Nous savons tous combien la famille a besoin aujourd'hui de protection et d'amour inviolable et sanctifiant : Saint Joseph, invoqué avec piété, ne la laissera pas manquer de sa protection. Et il voudra également *protéger la Sainte Eglise,* aujourd'hui si troublée et affligée ; et nous aussi, dans le même dessein, en saluant la Madone, nous désirerons l'avoir comme exemple et comme protecteur».

LITANIES DE SAINT JOSEPH

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous,
Saint Joseph, priez pour nous,
Illustre descendant de David, priez pour nous...
Lumière des Patriarches,
Epoux de la Mère de Dieu,
Chaste gardien de la Vierge,
Père nourricier du Fils de Dieu,
Zélé défenseur de Jésus,
Chef de la Sainte Famille,
Gardien de la Sagesse,
Roi du peuple de Dieu,
Joseph très juste,
Joseph très chaste,
Joseph très prudent,
Joseph très courageux,
Joseph très obéissant,
Joseph très fidèle,
Miroir de patience,
Amant de la pauvreté,
Merveille d'humilité,
Exemple de charité,
Modèle des travailleurs,
Gloire de la vie de famille,

Gardien des vierges, priez pour nous...
Guide des consacrés,
Protecteur des familles,
Consolateur des malheureux,
Intendant des grâces du Seigneur,
Espérance des malades,
Soutien des mourants,
Terreur des démons,
Patron de la Sainte Eglise,
Agneau de Dieu, qui enlevez les péchés du monde,
pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui enlevez les péchés du monde,
exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui enlevez les péchés du monde,
ayez pitié de nous, Seigneur.

V. Dieu l'a établi maître sur Sa maison.
R. Et prince sur tous Ses biens.

Prions

O Dieu qui, dans votre Providence ineffable, avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très sainte Mère, faites, nous Vous en prions, que le vénérant ici-bas comme protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans le Ciel : Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Amen.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
POUR LA FETE DE PAQUES
EN AVRIL 1983
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE KAYSER
F 53150 MONTSURS
N° d'imprimeur 300 - Dépôt légal Avril 1983

Les Chutes de Caramy

Saint Luc 22 - 3-19